

Chaque année, des milliers d'étudiants fantômes hantent l'enseignement supérieur

■ Ils ne viennent ni aux cours ni aux examens. D'après des professeurs qui s'en inquiètent, ils représentent jusqu'à 28 % des inscrits en première année. Enquête.

Dans leur jargon, les professeurs en universités ou en hautes écoles les appellent des "étudiants fantômes". Ces jeunes sont inscrits, en ordre de minerval et, pourtant, ne se présentent à aucun cours ni aucune évaluation.

Ce sont les enseignants qui dénoncent le phénomène. Pierre Lagrou donne cours d'histoire en première année de bachelier à l'ULB. Il compte jusqu'à 28 % d'étudiants invisibles chaque année. "Ils ne viennent pas au cours et ne présentent aucune épreuve, assure-t-il. Et pourtant, personne ne s'en occupe..."

"Chez nous, affirme cette enseignante d'une haute école qu'on ne nommera pas, ce phénomène touche entre 18 et 20 % des inscrits." "Il y a beaucoup d'étudiants fantômes en première année", regrette également Mikael, directeur du département des sciences informatiques dans une autre haute école (dont il demande de taire le nom). "On ne sait pas pourquoi..."

Chez lui, seulement 40 % des 800 étudiants de bac 1 ont présenté les premières évaluations à la Toussaint (il s'agissait pourtant de tests supplémentaires organisés pour accrocher les débutants, leur donner des chances supplémentaires). Bien sûr, tous ces absents ne peuvent pas être considérés comme des fantômes, ou pas encore, mais la proportion de ceux qui ne se sont pas manifestés interpelle, alors qu'une vingtaine de désinscriptions seulement ont été enregistrées.

On peut rappeler que tout étudiant de première année a quelques mois pour se désinscrire, modifier son inscription ou se réorienter. Quand on parle de fantômes, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Les invisibles qui déconcertent une partie des professeurs, eux, restent bel et bien inscrits, mais disparaissent de tous les autres radars.

Faible retour des autorités

Qui et combien sont-ils, en réalité? Si on en croit le faible retour des "autorités", peu d'interlocuteurs semblent prendre la situation suffisamment au sérieux pour l'étudier

en profondeur. Ni dans les universités (toutes les cinq ont été contactées), ni au Cref (le Conseil des recteurs francophones), ni dans les hautes écoles sauf exception (nous en avons sondé huit), ni à l'Ares (la coupole de l'enseignement supérieur).

Quand la demande de contact et d'information ne reste pas sans réponse, elle suscite des formules comme "nous ne sommes pas en mesure de vous fournir des éléments fiables et pertinents", "nous n'avons pas d'informations précises à communiquer sur le sujet", "nous n'avons aucun élément d'objectivation".

Au mieux, deux confirmations s'expriment. "Le phénomène est bien réel, mais difficile à quantifier tant les situations individuelles sont diverses", nous indique-t-on à l'ULiège. Et "on ne constate pas actuellement d'évolution significative ou d'aggravation du phénomène des étudiants fantômes chez nous", revient-il de l'UMons qui signale prendre un contact systématique avec tous les étudiants qui n'obtiennent aucun crédit à l'issue de la session de janvier. Mais impossible de creuser, on n'en saura pas plus.

Retour, donc, plus près du terrain où quelques langues se délient. Parfois méchantes. Les pires évoquent un scénario selon lequel l'inscription dans le supérieur serait juste un moyen de profiter du statut d'étudiant (pour rester en Belgique, par exemple, ou obtenir certaines aides notamment financières).

Alexandre Lodez n'y croit pas. Le directeur-président de Helmo (la haute école libre mosane) accepte de réagir à cette affirmation. "Si l'un ou l'autre inscrit n'est là que pour profiter du système, c'est une infime minorité et cela ne pourra pas durer. Pour moi, estime-t-il, c'est plutôt la réalité de son quotidien qui transforme un étudiant en fantôme." Et d'expliquer: "Aujourd'hui, les étudiants inscrits dans le supérieur n'y sont pas à 100 %. Ce sont des étudiants, mais ce sont aussi des citoyens, des sportifs, des travailleurs... La plupart d'entre eux ont

un job d'étudiant. Et certains se font parfois dépasser par cet aspect de leur quotidien."

"Car ils n'arrivent plus à s'en sortir"

L'obligation de trouver des ressources: c'est aussi de ce côté-là que Philippe Le Bel, conseiller chez Infor Jeunes, tente de trouver une explication. À l'idée de "fraudeurs professionnels au statut d'étudiant", sans aller jusqu'à dire qu'elle n'existe pas, il préfère celle de jeunes en difficulté, familiale, sociale ou financière, submergés par la situation. "Ils disparaissent complètement, car ils n'arrivent plus à s'en sortir", rapporte-t-il.

"Les étudiants fantômes n'existent pas là où il faut déboursier 15 000 à 40 000 euros par année d'études."

Philippe Massart

Maître de conférences retraité de l'ULB

Toujours est-il que l'existence de ces fantômes pose une série de problèmes. Surtout aux équipes pédagogiques.

"Comment bien s'organiser quand on ignore combien d'étudiants participent?", interroge Philippe Massart. Maître de conférences retraité de l'ULB, il continue à assister des étudiants pour leur mémoire de fin d'études en fac de langues, traduction et communication. "C'est d'autant plus rageant que, si on sait que le groupe est plus restreint, cela permet des choses impossibles avec des centaines d'étudiants."

Il insiste d'ailleurs pour préciser que des fantômes, on en trouve jusqu'en master. "Je me souviens d'une étudiante, partie avant d'avoir son diplôme, et dont j'avais appris plus tard qu'elle avait été engagée: elle a fini par revenir quand elle s'est rendu compte que c'était important pour son CV." Chaque année, le professeur voit ainsi disparaître trois ou quatre étudiants qu'il supervise.

Les pouvoirs publics et les entreprises

À son tour, il revient sur la question du travail, centrale selon lui dans le sujet qui nous occupe. "La majorité des jeunes en âge d'études prennent leur envol dans la vie, s'affranchissent de leur famille, volontairement ou pas. Ils doivent donc travailler. Et un job d'étudiant est plus fa-

Sur lalibre.be

Statut d'étudiant: avantages et obligations

S'inscrire comme étudiant sans intention d'aller aux cours ni aux examens, juste pour "bénéficier du statut", est-il réellement possible? Et avantageux? À quelle échéance?

À lire dans la version complète de notre dossier, publiée sur le site de La Libre: tout ce qu'il faut savoir sur les questions d'argent (minerval, bourse, allocations, job...)



JEAN-LUC FLÉVAL

Parmi les étudiants, il y a ceux qui s'impliquent et les invisibles qui n'apparaissent que sur les listes d'inscriptions.

cile à décrocher qu'un autre emploi."

Le statut d'étudiant pourrait-il dès lors n'être qu'un prétexte? Pour Philippe Massart, "un glissement des priorités s'est en tout cas opéré à la faveur de l'accès sans condition aux études et d'un minerval bien meilleur marché que dans d'autres pays". Sa solution? Tout remettre à plat et revaloriser les études. "Les étudiants fantômes n'existent pas là où il faut déboursier 15 000 à 40 000 euros par année d'études. Ici, tout est dû. La priorité n'est plus d'étudier."

Ce qui inspire une dernière réflexion à un professeur universitaire de philosophie. "Les étudiants fantômes présentent un double intérêt. Pour les pouvoirs publics qui s'en accommodent, car autrement ces jeunes viendraient gonfler les chiffres du chômage. Et pour les entreprises, qui y voient une main-d'œuvre jeune, flexible, corvéable et très peu coûteuse..."

Enfin, concernant la raison pour laquelle les institutions d'enseignement supérieur ne s'emparent pas davantage du sujet, il évoque un bénéfice relatif pour elles, qui conservent les droits d'inscription et le financement public de tous ces absents...

Monique Baus

"Normalement, je ne suis pas quelqu'un qui triche, mais...": la jobiste, le timide et la voyageuse

Tous trois sont inscrits dans l'enseignement supérieur et en ordre de minerval. Pourtant, ni cours ni examens ne figurent à leur emploi du temps.

"Je bosse quarante heures par semaine"

Flore (tous les prénoms ont été modifiés) a 21 ans. En août dernier, elle s'est inscrite à l'université avec une idée bien précise: conserver son statut d'étudiante et travailler un maximum afin de pouvoir financer ses études à partir de l'année académique prochaine. Son rêve est de devenir infirmière. L'année passée, elle a raté une première année dans un autre secteur. Ses parents ont fermé le robinet: pour continuer à étudier, elle doit se débrouiller seule. "Je bosse quarante heures par semaine pour économiser le plus possible", explique-t-elle. Et de préciser: "Normalement je ne suis pas quelqu'un qui triche, mais, là, c'est un cas particulier, non?" La jeune fille espère que les autorités continueront à ignorer ses absences, pour pouvoir lancer bientôt son grand projet.

"Je me transforme en un être totalement passif"

Le cas de celui qu'on appellera Mathieu est différent. Sur une plateforme d'étudiants, il se confie. "J'ai toujours été très timide, car je me suis toujours senti très (trop) différent des autres." Inscrit dans une faculté à seize ans à peine (plus jeune, il a sauté deux classes), il n'y met pas les pieds non plus. Les moqueries dont il a fait l'objet plus tôt dans sa scolarité le rattrapent. "Je n'ai rien oublié, souligne-t-il.

Des tonnes de questions se bousculent dans ma tête. Je n'arrive pas à gérer mon arrivée à l'université et je me transforme en un être totalement passif." Sans courage pour s'impliquer dans sa vie d'étudiant, il passe ses journées sur son ordinateur.

"J'ai été très honnête avec l'école: elle a dit d'accord"

Aurélien a été pendant un an invisible pour ses professeurs. Elle voulait juste conserver sa carte d'étudiante, payer son minerval, mais sans s'occuper de ses cours. Elle raconte: "J'ai été étudiante fantôme en 2021-2022. Je voulais prendre une année sabbatique entre mon bachelier et mon master, faire une pause avec un grand voyage." La crise sanitaire l'ayant empêchée de récolter assez d'argent, elle s'est contentée d'une année de pause. "Comme je voulais continuer à travailler comme étudiante, je devais garder le statut." La jeune fille s'est alors mise en quête d'une inscription pas trop onéreuse. "Près de 900 euros comme à l'unif, c'est quand même cher pour ne pas aller aux cours..." Son choix s'est porté sur une école proche de chez elle. "J'ai eu une dame de l'accueil au téléphone et j'ai été très honnête avec elle: elle a dit que c'était d'accord et m'a demandé, en échange, de ne pas en parler." Aujourd'hui, Aurélien a 23 ans. Elle est en dernière année de master et ne regrette pas son année sabbatique. "Je voyagerai avec plaisir après mes études, affirme-t-elle, mais je ne tricherai plus avec le système..."

M. Bs